

FICHE THÉMATIQUE

Accès aux loisirs



L'accès aux loisirs en tant que levier d'inclusion permet de penser les espaces, les activités et les temps informels comme lieu de rencontre pour les jeunes. Ce sont aussi des codes et des pratiques qui permettent de créer de la cohésion. La diffusion d'informations et d'opportunités par ce biais pourrait permettre de pallier un inégal accès à l'information et aux droits pour les jeunes.

Objectif de jeunesse #3



Renforcer la diffusion d'informations auprès des jeunes marginalisé·e·s[1], afin de garantir qu'ils·elles soient informé·e·s des espaces, des opportunités et des expériences qui leurs sont accessibles.

[1] Tel que traduit de l'anglais

Ce que dit la résolution européenne adoptée les 13-14 mai 2024

Le rôle de l'information et de l'inclusion sociale

Améliorer la capacité des personnes travaillant avec et pour les jeunes à **diffuser efficacement des informations** adaptées aux jeunes afin de rendre les informations sur les droits et les opportunités accessibles. De plus, renforcer la littératie médiatique et informationnelle des jeunes pour qu'ils·elles puissent reconnaître les informations fiables et naviguer en toute sécurité.

La situation en France - Rapport de consultation

Obstacles à l'inclusion

La majorité des jeunes explique qu'ils·elles peuvent avoir recours à des services pour les informer et les aider dans leur choix de métiers ou de formation comme les centres d'informations et d'orientations, les missions locales, les forums des métiers et de formations.

Ils·elles expliquent néanmoins que certains **sont plus efficaces que d'autres et répartis de manière hétérogène sur le territoire.**

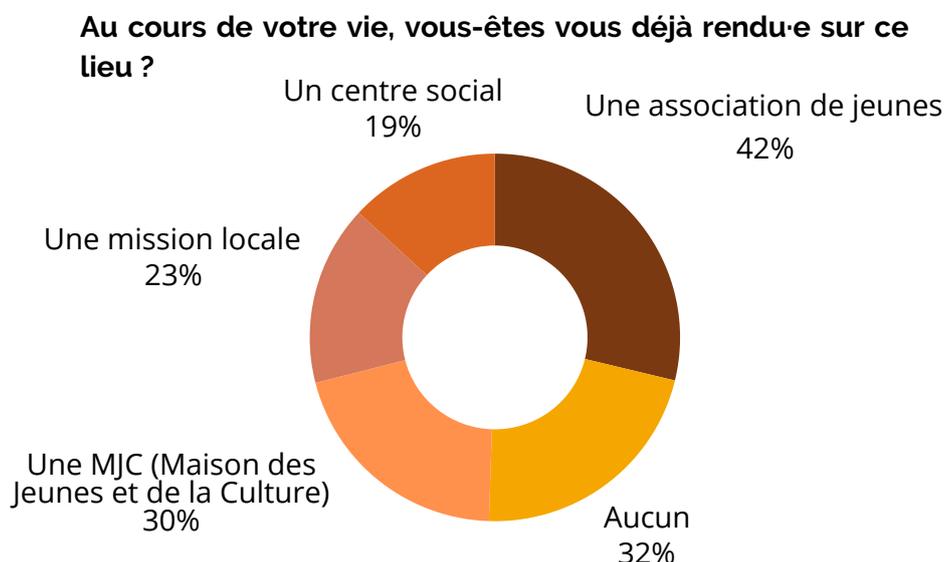
Lors de la consultation, et en rapport avec la question de l'inclusion des jeunes, certain·e·s jeunes originaires d'Outre-Mer et de Polynésie plus particulièrement, ont identifié **le manque d'accès aux loisirs comme un obstacle** à la pleine inclusion.

Ils·elles ont expliqué qu'ils·elles manquent de lieux de rassemblement pour les jeunes. Un manque des structures d'accès aux loisirs tels que des fast food, cinéma, des boites de nuit pour faire « comme tous les jeunes » a été identifié.

Parmi certaines recommandations, la délégation de jeunes de Martinique exprime le besoin d'avoir **plus d'espaces de loisirs** pour les jeunes tout en respectant le territoire de la Martinique et qu'il faudrait pouvoir adapter les tarifs d'accès à certaines structures en fonction des statuts.

Soutiens identifiés

Certain·e·s jeunes ont identifié des lieux qui permettent de favoriser l'inclusion et qui sont efficaces comme les MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Ces espaces leur permettent de réaliser des projets musicaux, culturels ou associatifs.



Une partie des jeunes a identifié **le Pass culture et sport**. Celui-ci permet d'avoir accès à des expositions, des musées gratuitement ou à des prix réduits. Ces dispositifs apparaissent comme un levier pour permettre l'inclusion.

Propositions de mise en œuvre

1. Mettre en œuvre des ateliers d'information et de réflexion critique pour les jeunes dans les écoles

Des ateliers non formels, conçus conjointement avec des jeunes, devraient être organisés dans les écoles par des organisations de jeunesse, ciblant les étudiants, en particulier les moins favorisés, afin de lutter contre la désinformation.

Échelle
locale et
européenne

Les États membres sont encouragés à intégrer ces ateliers interactifs dans l'éducation formelle. Le financement octroyé aux organisations de jeunesse pour la mise en œuvre de ces ateliers devrait provenir d'initiatives de la Commission européenne. Cette mesure devrait avoir pour effet durable de doter les jeunes d'un esprit critique et de compétences en matière d'éducation aux médias.

Échelle
locale et
européenne

2. Œuvrer à la fiabilité des informations et des sources ainsi qu'au caractère vérifiable des informations

Échelle
européenne

Il y a lieu de mettre en place une plateforme indépendante consacrée à l'inclusion, qui permette à chacun de vérifier les faits.

Cette plateforme fournirait des outils inclusifs pour éduquer et améliorer l'éducation aux médias.

Étant donné qu'une telle plateforme existe déjà en partie dans certains États membres, nous encourageons un apprentissage par les pairs afin de partager les bonnes pratiques, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes moins favorisés. Afin d'assurer une mise en œuvre inclusive correcte, nous encourageons la participation de jeunes issus d'horizons divers à l'élaboration de la plateforme. Cette mesure devrait permettre de désamorcer les préjugés et d'autonomiser les jeunes moins favorisés.

3. Campagne en faveur d'une information de qualité et d'une éducation aux médias pour autonomiser les jeunes

Échelle
nationale et
européenne

Les institutions de l'UE, en coopération avec les États membres, devraient mettre en place une campagne destinée à avoir des effets durables, en fournissant des ressources en faveur d'initiatives et de programmes sociétaux, éducatifs et informationnels ciblant les jeunes. Il s'agit de sensibiliser à une manière qualitative pour les jeunes de consommer des informations et des médias en tant que facteur puissant d'inclusion sociale. Une telle campagne permet de renforcer l'exposition médiatique en Europe; à cet égard, la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information des Nations unies pourrait constituer un point focal. Cette mesure devrait mettre les jeunes en mesure de repérer des informations de qualité et de lutter contre la désinformation.

4. Mettre en place des espaces inclusifs pour la jeunesse en tant que pôles d'informationÉchelle
locale et
régionale

Les États membres devraient aider les communes à mettre en place, au niveau local, des espaces dédiés à la jeunesse qui plaisent aux jeunes, offrent des espaces expérimentaux d'apprentissage et soient bien équipés tant pour les jeunes que pour les animateurs socio-éducatifs. Ces espaces devraient être dotés de ressources et d'équipements suffisants, sur le plan tant financier que des ressources humaines. Les animateurs socio-éducatifs devraient être bien informés et bien formés; ils devraient être en mesure d'orienter les jeunes vers des sources d'information fiables et de créer des programmes de qualité. Cette mesure devrait permettre que les jeunes soient bien informés, autonomes et actifs.

5. L'UE en termes simples: des informations systématiquement inclusives pour tousÉchelle
européenne

Les institutions de l'UE devraient adopter une approche systématique pour faire en sorte que toutes les informations publiques relatives à l'UE, telles que les sites web, les mesures stratégiques et les programmes, lorsqu'elles concernent les jeunes, soient disponibles dans une langue facile à lire et accessible au moyen de formats audiovisuels, dans la langue des signes et dans toutes les langues européennes. Pour ce faire, il convient d'établir des critères et des orientations sur la manière de formuler ces informations et de recourir à des groupes d'utilisateurs potentiels pour vérifier la qualité de leur accessibilité avant leur publication. Cette mesure devrait permettre au public cible de s'autonomiser, de bénéficier de nouvelles possibilités et d'avoir davantage confiance dans l'UE.